

Chapitre 10

QCM

1. **A.** Il en est de même pour un fonds de commerce, un logiciel.
2. **A.**
3. **B.** Le montant HT excède la tolérance fiscale de 500 €.
4. **B.** Le coût d'acquisition inclut les frais de transport et se calcule sur la base HT dès lors que la TVA est déductible.
5. **B.** Le coût d'acquisition est le montant net financier, soit : $3\,000 \times 0,9 \times 0,95 = 2\,565$ €.
6. **A. C.**
7. **C.** Une immobilisation acquise est enregistrée au coût d'acquisition. Montant net commercial = $15\,000 \times 90\%$ soit 13 500 €.
8. **C. D.** L'acompte sur immobilisation corporelle (238) représente une créance envers le fournisseur du matériel industriel. Son versement entraîne une diminution du compte 512.
9. **A B. C. D E.**
10. **A. B.** La TVA sur un véhicule de tourisme n'est pas déductible. Elle fait partie du coût d'acquisition. Le coût d'acquisition s'élève à : $(12\,000 \times 0,90 \times 0,95) \times 1,20$ soit 12 312 €.
11. **B.** Coût d'acquisition = $5\,000 \times 90\% + 200 = 4\,700$ €. Attention à bien lire l'énoncé qui précise que la remise est calculée sur le prix d'acquisition HT. De plus, la TVA est déductible. Elle n'est donc pas intégrée au calcul du coût d'acquisition.
12. **C.** La TVA sur l'acquisition d'un véhicule utilitaire est déductible. Le coût d'acquisition est égal à : $25\,000 \times 90\% \times 95\%$ soit 21 375 €.
13. **C.** Les immobilisations acquises à titre gratuit sont enregistrées à leur valeur vénale nette des coûts de remise en état soit 1 000 €.
14. **A. B.** Le prix d'acquisition du logiciel n'excède pas 500 € HT. Il peut être enregistré en charge. La TVA sur l'acquisition d'un logiciel est déductible. Le coût d'acquisition est donc égal à 400 €. S'agissant d'un logiciel « dissocié », il est enregistré en immobilisation incorporelle (et non corporelle), à moins que l'entreprise décide de l'enregistrer en charge.
15. **A.** Le versement de l'acompte est sans incidence sur le coût d'acquisition. La TVA est déductible. Le coût d'acquisition est égal à : $6\,000 \times 95\%$ soit 5 700 €.

Exercices

EXERCICE 1. DELTARMOR

1. POUR CHAQUE OPÉRATION, INDIQUER S'IL S'AGIT D'UNE CHARGE OU D'UNE IMMOBILISATION EN JUSTIFIANT VOTRE CLASSEMENT.

Méthode

Il est conseillé de présenter vos travaux dans un tableau pour plus de lisibilité.

	Description de l'opération	Immobilisation ou charge	Justifications
4/12	Achat de moules	Immobilisation	Répond aux critères de définition et de comptabilisation en immobilisations.
5/12	Achat de fils électriques	Charge	Biens consommés au premier usage.
7/12	Mise en service de rayonnages	Immobilisation	Répond aux critères de définition et de comptabilisation en immobilisations.
9/12	Achat d'un logiciel de paie	Immobilisation ou charge	Répond aux critères de comptabilisation en immobilisations. Cependant les immobilisations dont la valeur n'est pas significative (fiscalement d'une valeur inférieure à 500 € HT) peuvent être comptabilisées en charges.
11/12	Acquisition d'un matériel industriel	Immobilisation	Répond aux critères de définition et de comptabilisation en immobilisations.
13/12	Achat de la mise à jour du logiciel de comptabilité	Charge	Cette dépense ne contribue pas à accroître la valeur de l'immobilisation ni à prolonger de manière notable la durée normale d'utilisation du logiciel de comptabilité.
15/12	Achat de matériel informatique	Immobilisation	Répond aux critères de comptabilisation en immobilisations. À noter que le logiciel d'exploitation entre dans le coût d'acquisition du matériel informatique parce qu'il n'est pas dissociable du matériel.
16/12	Réparation d'un matériel industriel	Charge	Cette dépense ne contribue pas à accroître la valeur de l'immobilisation ni à prolonger de manière notable la durée normale d'utilisation du matériel industriel.
17/12	Achat d'un véhicule de tourisme	Immobilisation et charge	Répond aux critères de comptabilisation en immobilisations. Concernant les véhicules de tourisme, la TVA n'est pas récupérable. La carte grise correspond à des droits d'enregistrement. Les frais sont comptabilisés en charge (6354).
21/12	Acquisition de 20 perceuses	Immobilisation ou charge	Répond aux critères de définition et de comptabilisation en immobilisations. Cependant les immobilisations dont la valeur

CORRIGÉ

	électriques		n'est pas significative (fiscalement d'une valeur inférieure à 500 € HT) peuvent être comptabilisées en charges.
23/12	Contrat de crédit-bail	Immobilisation et charge	Répond aux critères de définition en immobilisations. Cependant, les loyers sont comptabilisés en charges dans les comptes sociaux par décision des autorités comptables. C'est en fait la prééminence de l'approche patrimoniale dans la comptabilité française qui prévaut. En revanche, le dépôt de garantie est comptabilisé dans le compte : 275 « dépôts et cautionnements versés ».

2. COMPTABILISER LES OPÉRATIONS DU MOIS DE DÉCEMBRE.

4 décembre

2154	Matériel industriel	9 000,00	
44562	État - TVA déductible s/IMMOB	1 800,00	
404	Fournisseurs d'immobilisations		10 800,00
	Achat des moules		

5 décembre

601	Achat de matières premières	1 140,00	
6241	Transport sur achats	250,00	
44566	État - TVA déductible s/ABS [1 140 + 250 – 13,90]	275,22	
765	Escomptes obtenus [1 140 + 250] × 1 %		13,90
401	Fournisseurs		1 651,32
	Achat de fils électriques		

7 décembre

2135	Agencement des constructions	700,00	
722	Production immobilisée corp.		700,00
	Mise en service des rayonnages		

9 décembre

205	Logiciels	460,00	
44562	État - TVA déductible s/IMMOB	92,00	
404	Fournisseurs d'immobilisations		552,00
	Logiciel de paie		

Ou le coût d'acquisition du logiciel est inférieur à 500 € HT. Il peut être enregistré en charges.

CORRIGÉ

9 décembre

606	Achats non stockés	400,00	
615	Entretien et réparations	60,00	
44566	État - TVA déductible s/ABS	92,00	
401	Fournisseurs		552,00
	Logiciel de paie		

11 décembre

2154	Matériel industriel $[(10\,000 \times 0,98) + 400]$	10 200,00	
44562	État - TVA déductible s/IMMOB	1 960,00	
404	Fournisseurs d'immobilisations		11 760,00
722	Production immobilisée corp.		400,00
	Acquisition du matériel industriel		

13 décembre

615	Entretien et réparations	600,00	
44566	État - TVA déductible s/ABS	120,00	
401	Fournisseurs		720,00
	Achat de la mise à jour		

15 décembre

2183	Matériel de bureau et informatique	950,00	
205	Logiciels	550,00	
44562	État - TVA déductible s/IMMOB	300,00	
404	Fournisseurs d'immobilisations		1 800,00
	Acquisition du matériel informatique		

16 décembre

615	Entretien et réparations	900,00	
44566	État - TVA déductible s/ABS	180,00	
401	Fournisseurs		1 080,00
	Réparation du matériel de la chaîne de production		

CORRIGÉ

17 décembre

La TVA sur les véhicules de tourisme n'est pas déductible.

La carte grise est un impôt enregistré dans le compte 6354.

2182	Matériel de transport	30 000,00	
6354	Droit de timbres et d'enregistrement	450,00	
404	Fournisseurs d'immobilisations		30 450,00
	Acquisition du véhicule de tourisme		

21 décembre

2155	Outillage industriel	2 400,00	
44562	État - TVA déductible s/IMMOB	480,00	
404	Fournisseurs d'immobilisations		2 880,00
	Acquisition des perceuses		

Ou le coût unitaire de la perceuse est inférieur à 500 € HT. Le montant global peut être enregistré en charges.

21 décembre

605	Achats de matériel	2 400,00	
44566	État - TVA déductible s/ABS	480,00	
401	Fournisseurs		2 880,00
	Acquisition des perceuses		

23 décembre

275	Dépôts et cautionnements	950,00	
512	Banques		
	Contrat de crédit-bail sur le photocopieur		950,00
612	Redevances de crédit-bail	200,00	
44566	État – TVA déd. s/ABS	40,00	
401	Fournisseur		240,00
	Redevance crédit-bail sur le photocopieur		
401	Fournisseur	240,00	
512	Banque		
	Paiement redevance crédit-bail sur le photocopieur		240,00

EXERCICE 2. MECARMOR

1. DÉTERMINER LE COÛT DE PRODUCTION DE CES DEUX MACHINES.

Méthode

Il faut rappeler les composantes du coût de production d'une immobilisation.

Coût de production = matières premières + main-d'œuvre + charges directes et indirectes de production. Les charges administratives sont exclues.

Machine A : $10\,000 + 20\,000 + 4\,000 = 34\,000$ €

Machine B : la production s'étale sur deux exercices

- Coût de production en N : $18\,000 + 25\,000 + 3\,000 = 46\,000$ €
- Coût de production en N + 1 : $10\,000 + 12\,000 + 1\,000 = 23\,000$ €

Soit un coût total de production égal à 69 000 €.

2. COMPTABILISER LES OPÉRATIONS NÉCESSAIRES DE L'EXERCICE N.

Machine A : la production est terminée le 15/10/N. L'écriture est enregistrée à cette date.

On utilise un compte de production immobilisée qui vient solder les sommes inscrites en charges.

15/10/N

2154	Matériel industriel	34 000	
722	Production immobilisée corporelle		34 000
	Production immobilisée – machine A		

Machine B : la machine B n'est pas terminée à la clôture de l'exercice N. Il faut enregistrer une immobilisation en cours de production en date du 31/12/N.

31/12/N

231	Immobilisation corporelle en cours	46 000	
722	Production immobilisée en cours		46 000
	Immobilisation en cours – machine B		

3. PRÉSENTER UN EXTRAIT DU COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE N.

Le compte de résultat est affecté par la production de ces deux machines.

Dans les charges figurent les matières premières, la main-d'œuvre ainsi que les autres charges de production.

Dans les produits, on fait figurer la production immobilisée pour un montant correspondant aux charges engagées. Finalement, le montant du résultat calculé par différence entre les produits et les charges est nul.

CORRIGÉ

Charges	Produits
Matières premières : 28 000 €	Production immobilisée des deux machines : 80 000 €
Main-d'œuvre : 45 000 €	
Autres charges de production : 7 000 €	
TOTAL = 80 000 €	TOTAL = 80 000 €

4. PRÉSENTER UN EXTRAIT DE BILAN DE L'ACTIF DU BILAN AU 31/12/N.

L'extrait de bilan au 31/12/N doit faire apparaître les deux postes suivants :

- La machine A qui est terminée. Son coût de production est de 34 000 €.
- La machine B qui est en cours de fabrication. Au 31/12/N, son coût de production est de 46 000 €.

ACTIF	Montant
Immobilisation corporelle (matériel industriel)	34 000
Immobilisation corporelle en cours	46 000

5. COMPTABILISER LES OPÉRATIONS NÉCESSAIRES EN N+1.

En N+1, il faut enregistrer en comptabilité la terminaison de la production de la machine B.

Le coût de production enregistré en N est soldé. Les travaux engagés en N+1 sont inscrits en production immobilisée.

Il n'y a pas d'autre écriture.

10/03/N+1

2154	Matériel industriel	69 000	
231	Immobilisation corporelle en cours		46 000
722	Production immobilisée corporelle		23 000
	Production immobilisée – Machine B		

EXERCICE 3. INFOTECH

1. COMPTABILISEZ LA FACTURE CHEZ DISCOUNT MATÉRIEL EN CONSIDÉRANT QUE CE DERNIER EST REVENDEUR DE MATÉRIEL INFORMATIQUE.

Dans cette hypothèse, l'acquéreur exerce une activité commerciale qui consiste à acheter du matériel informatique pour le revendre.

Par conséquent, le matériel informatique n'est pas une immobilisation mais une charge. C'est une acquisition de marchandise destinée à être revendue.

15/12/N

607	Achat de marchandises	9 523,75	
6241	Transport sur achats	475,00	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	190,00	
44566	État - TVA déductible s/ABS	2 017,37	
401	Fournisseurs		11 204,23

CORRIGÉ

4091	Fournisseurs, acomptes versés sur commandes		900,00
765	Escomptes obtenus		101,89
	Facture doit 2314 ; fournisseur Infotech		

15/12/N

401	Fournisseurs	11 204,23	
512	Banques		11 204,23
	Paielement fournisseur Infotech		

2. COMPTABILISEZ LA FACTURE CHEZ DISCOUNT MATÉRIEL EN CONSIDÉRANT QUE CE DERNIER RÉALISE DES INVESTISSEMENTS POUR SES SERVICES ADMINISTRATIFS.

Dans cette hypothèse, l'acquéreur achète du matériel informatique pour ses services administratifs. Il est destiné aux besoins de l'entreprise. Sa durée de vie couvre plusieurs exercices. Le matériel informatique est une immobilisation.

Il faut évaluer son coût d'acquisition qui comprend le prix net HT + frais d'installation et de transport.

Coût d'acquisition = 10 086,86 €

15/12/N

2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 086,86	
44562	État - TVA déductible s/IMMOB	2 017,37	
404	Fournisseurs d'immobilisations		11 204,23
238	Fournisseurs, avances et acomptes versés		900,00
	Facture doit 2314 ; fournisseur Infotech		

15/12/N

404	Fournisseurs d'immobilisations	11 204,23	
512	Banques		11 204,23
	Paielement fournisseur Infotech		